

Une station de ski intégrée au sein d'un territoire d'exception

Flaine est une station de ski localisée dans le Haut Giffre au-dessus de la vallée de l'Arve. Elle est composée en partie de parcelles privées appartenant au Domaine skiable de Grand Massif (GMDS) et à la Société d'Aménagement Arve-Giffre (SAG) qui possèdent près de 500 hectares répartis sur les communes d'Arâches-la-Frasse et de Magland. Ces parcelles privées délimitent l'espace géré par le Grand Massif en application du plan de gestion rédigé par Asters CEN74.

Cet espace se situe en bordure du **site Natura 2000** du « Haut Giffre » et de la **Réserve naturelle nationale** de Sixt-Fer-A-Cheval-Passy. Une partie est également localisée dans le site inscrit du « Désert de Platé, col d'Anterne et haute vallée du Giffre », qui comprend des formations géologiques naturelles remarquables.

Le site est bordé de grands espaces naturels forestiers et d'alpages. Les activités d'élevage, qui autrefois ont façonné le paysage de Flaine, sont encore bien présentes sur le site et ses alentours.



© ASTERS CEN74 | ORIANE DESBOIS

Une richesse patrimoniale à préserver

Des milieux naturels sensibles et hétérogènes

Le climat et l'amplitude altitudinale du domaine skiable permettent une grande diversité d'habitats naturels. On trouve sur le site des **habitats forestiers** de type pessières associés à des sous-bois dominés par les myrtilles, des **zones humides** marquées principalement par la présence de bas marais alcalins et de fourrés à Aulnes verts, de nombreux types d'**habitats ouverts** (pelouses et prairies) des étages subalpins et alpins, entremêlés avec des **landes** et des **fourrés**, ainsi que des **habitats rocheux** calcaires typiques du massif du Faucigny. Parmi cet ensemble d'habitats naturels, 14 sont reconnus d'intérêt communautaire (4060, 3150, 8110, 6430, 6230, 9410, 6170, 8240*, 8210, 7230, 3290, 6210*, 8230, 3130)

De nombreuses espèces spécialisées, patrimoniales, rares et/ou protégées

La station de Flaine accueille près de 400 espèces floristiques dont une dizaine bénéficient d'une protection réglementaire (Oreille-d'ours, la Rossolis à feuilles rondes, le Lycopode des Alpes, l'Ancolie des Alpes, le Rhododendron poilu, l'Orchis des Alpes, la Pyrole moyenne, le Saule glauque, le Potamot allongé, l'Orchis de Traunsteiner et la Gymnadenie odorante). Une cinquantaine d'espèces non protégées présentent une forte valeur patrimoniale. La présence sur le site de ces espèces dépend de la préservation de la mosaïque d'habitats.

Les habitats accueillent également une faune remarquable et caractéristique des milieux montagnards, composée de nombreuses espèces de chauves-souris, d'invertébrés (papillons et libellules), d'oiseaux, d'amphibiens et de reptiles. L'ensemble des espèces, qui occupent le site à des fins multiples : alimentation, reproduction, nidification etc. est cependant fragile et menacé par différents facteurs :

- Empoisonnement des lacs de montagne
- Déboisement
- Assèchement des zones humides
- Fermeture des milieux ouverts (développement des ligneux)
- Perturbation du fonctionnement hydraulique (drains, buses)
- Espèces exotiques envahissantes (Erigeron, Solidage)
- Dérangement de la faune par les activités de loisir (ski, randonnées, VTT)
- Destruction d'habitats ou d'espèces lors des aménagements touristiques
- Perturbation de la continuité écologique (aménagements en montagne)
- Pratiques agro-pastorales non adaptées voire trop intensives



© ASTERS CEN74 | MARION DE GROOT

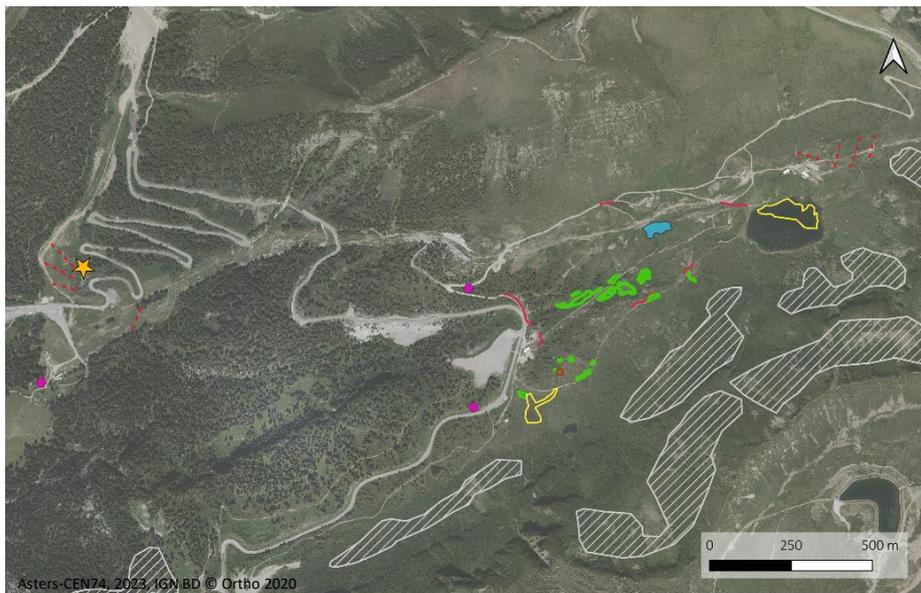
Un programme d'action à mettre en œuvre sur 5 ans

Compte tenu des enjeux de préservation des habitats et des espèces présentés précédemment, les objectifs du plan de gestion visent le maintien de la mosaïque d'habitats naturels dans un bon état de conservation en vue de préserver la diversité d'espèces présente sur le site. Pour ce faire, plusieurs opérations concrètes seront menées en particulier sur le secteur de Vernant et des Molliets.

Légende

Actions de conservation du patrimoine naturel

- ★ Arrachage manuel du Solidage géant (*Solidago gigantea*)
- Coupes forestières (Scolytes)
- Installation d'un seuil
- Mise en défens
- - - Suppression des drains ou mise en place de drains réversibles
- ▨ Réhabilitation des habitats de reproduction du Tétrás-lyre
- Débroussaillage de l'Aulne vert
- Installation d'un système de canalisation des sentiers
- Création d'une zone humide



Les objectifs pour 2029 :

- ✓ Préserver le patrimoine naturel du site
- ✓ Garantir la sécurité des usagers et l'accueil du public
- ✓ Valoriser le patrimoine & sensibiliser les acteurs et les usagers du territoire
- ✓ Pérenniser la fonctionnalité du site comme réservoir de biodiversité et zone de quiétude

Etant donné qu'une part des facteurs d'influence identifiés soit d'origine anthropique, ces mesures seront complétées par des actions de concertation avec les acteurs du territoire afin d'adapter les différentes activités économiques, dont les activités agricoles et de loisir (ski, randonnées, pêche, etc.), aux enjeux environnementaux et au degré de sensibilité des habitats naturels.

Pour finir des suivis scientifiques et des actions de sensibilisation seront menées en vue d'enrichir et de partager la connaissance sur la biodiversité du site. Parmi les actions prévues on retiendra le suivi de la fréquentation par les mammifères et les oiseaux emblématiques des Alpes et le suivi des zones humides post-restauration.

Entourée par diverses zones d'intérêt écologique, tel que le célèbre désert de Platé ou encore la Réserve naturelle nationale de Sixt-Fer-A-Cheval-Passy, la station de Flaine s'engage à sensibiliser son public aux enjeux écologiques et à la fragilité des milieux naturels. Pour répondre à cet objectif, un nouveau sentier pédagogique sera mis en place afin de permettre au grand public de découvrir les zones humides de Vernant et ses richesses.

Une gouvernance adaptée pour répondre au mieux aux enjeux environnementaux

Dans l'optique de faciliter l'atteinte des objectifs de préservation du patrimoine naturel, les propriétaires (GMDS et SAG), assureront la mise en œuvre du plan de gestion sur le site en collaboration avec Avis Vert, Instinctivement Nature, Asters-CEN74 et SEA. Ils auront pour rôle de coordonner les actions et la concertation entre les acteurs, les usagers et les différents partenaires techniques.

